SUD éducation Alsace
1 rue Sédillot 67000 STRASBOURG
contact.sudeducalsace@gmail.com
www.sudeducalsace.info

Motion de soutien aux 4 de Melle

Le syndicat SUD Education Alsace, réuni en assemblée générale le vendredi 18 septembre 2020, a pris connaissance de la poursuite de la procédure disciplinaire à l'encontre de nos collègues du lycée de MELLE dans les Deux-Sèvres (79), adhérent•es à Sud éducation, qui se sont opposé•es à la tenue des E3C dans leur établissement.

Nos camarades, victimes de répression anti-syndicale, viennent de recevoir leur convocation pour les conseils de discipline qui se tiendront entre le 12 et le 16 octobre. Un cap supplémentaire a été franchit dans la répression par le ministre Blanquer et le recteur de l'académie de Poitiers puisqu'une quatrième de nos collègues et camarade de Sud éducation est convoquée elle aussi à une CAPA disciplinaire. Il s'agit d'un cas de répression anti-syndicale emblématique dans l'éducation qui nous concerne toutes et tous.

Le syndicat SUD Education Alsace apporte tout son soutien à ses camarades, et au syndicat des Deux-Sèvres, actuellement touché•es par cette vague de répression et exige l'abandon de la procédure disciplinaire ainsi que la réintégration des collègues suspendu•es.

Sud éducation Alsace appelle les collègues à faire passer des motions au CA de leur établissement et à se joindre aux rassemblements organisés en soutien aux 4 de MELLE.

A STRASBOURG LE 18 SEPTEMBRE 2020